

Le Blason de CASTILLON-MASSAS

« SEMPER SPES »

Signifie « TOUJOURS L'ESPOIR »



Castillon-Massas le 26 avril 2013

Enquête de l'école primaire de Saint Lys (Haute Garonne)

Questions à mon papi qui est Maire de Castillon-Massas

-« Dis papi comment devient-on Maire ? »

Tous les six ans, dans toutes les communes de France, il y a des élections municipales. Ainsi tous les six ans, les habitants de Castillon-Massas qui sont français ou européens, qui ont de plus de 18 ans et qui sont inscrits sur la liste électorale de la commune élisent leur Conseil Municipal. Le nombre de Conseillers varie selon la population de la commune, pour la commune de Castillon-Massas, il est de 11 Conseillers pour 256 habitants.

Une fois élu, le Conseil Municipal élit parmi ses membres le Maire qui devient alors le premier magistrat de la commune.

« J'ai entendu dire qu'il n'y avait pas toujours eu des Maires, c'est vrai ? »

C'est exact les Maires ont été institués la première fois en 1792 après la révolution, jusqu'en 1881 ils étaient désignés par l'Etat. Ils ont commencé à être élus à partir de 1881. Tu as d'ailleurs pu voir dans la mairie de Castillon le nom de tous les Maires depuis 1792 et leur photo depuis 1881. Nous sommes fiers d'avoir la photo de tous les Maires élus par les Castillonnais

-« Et pourquoi as-tu voulu être Maire ? »

Je suis né à Castillon-Massas et j'aime ma commune, j'aime y vivre et je voulais donc travailler pour que ma commune soit encore plus belle. Alors quand l'ancien Maire de Castillon m'a demandé si je voulais être son conseiller j'ai accepté. Mais pour être Conseiller il faut que les habitants soient d'accord, c'est pour cela qu'ils votent.

J'ai été élu Conseiller Municipal en 1983 puis en 1989 et enfin en 1995. J'ai ensuite été élu Maire en 2001 et en 2008 et les prochaines élections municipales auront lieu en 2014.

-« Papi chaque fois que je viens je te vois travailler à la mairie, qu'est ce tu y fais ? »

Tu sais, un Maire dans un petit village fait beaucoup de choses parce qu'il est tout seul, il s'occupe de beaucoup de dossiers. Il a en particulier deux rôles essentiels : la sécurité et la gestion.

En tant que Maire je dois **gérer** ma commune un peu comme un père ou une mère de famille, pour cela la commune perçoit les impôts que paient les habitants. Si je calcule mal, les gens paient beaucoup d'impôts et ne sont pas contents. Et si je ne fais pas payer assez d'impôts je ne peux pas entretenir les routes, payer la cantinière.....Je dois donc faire voter les impôts les plus bas possibles, mais qui me permettent de payer les personnels communaux, la réparation des bâtiments, l'entretien de la voirie, de l'école, des espaces verts, des terrains de sport.....

-« Et c'est obligatoire que tu t'occupes de tout ça ? »

Oui bien sûr, lorsque j'ai accepté de devenir Maire j'ai accepté tout ça. Je dois veiller à faire entretenir les routes, les bâtiments, la voirie, l'école, la cour de l'école, les aires de jeux, les terrains de sport, l'église, la station d'épuration, la salle des fêtes et tout ce qui est public, j'en suis responsable.

-« Et si tu le fais pas, ou que tu te trompes ou que tu oublies quelque chose ? »

Et bien exemple, s'il y a un accident de voiture à cause d'une route mal entretenue, ou si un panneau de basket tombe sur un élève, ou encore si un arbre tombe sur quelqu'un, je risque d'être condamné à une amende ou si c'est très grave d'aller en prison. Je suis responsable de la sécurité dans tout le domaine public et je dois veiller en permanence à respecter les règles de sécurité. Je suis responsable de la **sécurité** des biens et des personnes dans tous les lieux publics

-« Papa m'a dit que tu étais aussi officier de police, c'est vrai ? »

Tu sais, en tant que Maire je suis officier de beaucoup de choses, et je suis effectivement Officier de Police Judiciaire. A ce titre j'assure la **police** dans ma commune (sans arme). En effet dans les petites communes il n'y a pas de gendarmerie ou de commissariat et c'est donc moi qui constate les délits et qui peut dresser un Procès-Verbal. J'interviens dans les conflits de voisinage lorsque les gens se disputent à cause de nuisances dues aux bruits (abolements de chiens, bruits d'engins, tondeuses, coqs...), lorsqu'ils se disputent à cause de divagation d'animaux... et quelques fois à cause de bêtises d'enfants. Si je ne parviens pas à régler le conflit je fais alors appel à la gendarmerie du Canton.

C'est de par cette fonction particulière qu'il est de mon rôle d'informer les familles lors d'un décès (en particulier lors d'accidents de la route)

Je suis aussi Officier de police de l'eau

-« Je comprends pas papi, il faut un policier pour surveiller l'eau ? »

Et oui, l'eau potable va devenir dans les prochaines années un souci pour tout le monde car nous allons en manquer. Je suis donc chargé de veiller en permanence à la **qualité de l'eau** et pour le faire je suis chargé du contrôle des assainissements individuels en campagne et de l'assainissement collectif dans le village. En cas de pollution ou de constatation d'un délit je fais appliquer la loi sur l'eau et si nécessaire je fais appel au service de la police de l'eau du département du Gers.

-« Maman m'a dit que c'était toi qui avait marié tonton Laurent et Tata Hélène »

Oui cela fait partie de mes fonctions, Je suis Officier d'Etat Civil c'est pour cela que c'est moi qui marie les gens dans ma commune, je célèbre aussi les baptêmes civils.

Je dois toujours tenir à jour les registres d'état civil où sont consignés **les actes de naissance, les actes de mariages, les actes de décès** qui se sont passés dans ma commune. Je dois aussi consigner un certains nombres d'actes ou de jugements qui se sont passés à l'extérieur de ma commune et que les autres maires ou les juges du tribunal me transmettent : Les jugements de divorce, les mariages et les décès des gens qui sont nés dans ma commune mais qui se sont mariés ou sont décédés ailleurs.

« Tu as dit tout à l'heure que tu t'occupais des actes de décès, tu t'occupes aussi des morts ? »

Bien sûr, J'ai aussi la responsabilité de la gestion du cimetière. En effet nul ne peut être enterré dans le cimetière de Castillon-Massas sans mon autorisation.

C'est aussi moi qui procède aux scellés (fermeture du cercueil) lorsqu'un corps doit être transporté et qui établit les actes de décès. J'ai aussi la responsabilité de la circulation des corps des gens décédés.

« Dis papi j'ai vu plein de gens te poser des questions pour leurs maisons, pourquoi ? »

Parce que je suis responsable **de l'urbanisme** dans ma commune, c'est moi qui signe les permis de construire ou les autorisations de travaux, après les avoir fait étudier par la Direction du Territoire. En effet on ne peut pas construire où l'on veut ni n'importe comment sur ma commune.

-« Ca fait beaucoup de choses à faire et tu fais quoi encore ? »

Ecoute je vais te citer les principales mais sache qu'il y en a beaucoup d'autres

-Je fais procéder tous les ans au tirage au sort des jurés d'assises qui vont siéger au tribunal pour juger les criminels.

-Je procède tous les ans à la révision de la **liste électorale** en enlevant de la liste les noms des morts et des gens qui sont partis habiter ailleurs et en rajoutant les jeunes qui ont eu 18 ans et les nouveaux habitants

-Je dirige tous les ans **les cérémonies** de commémoration du 11 novembre et du 8 mai

-Je donne par arrêté les autorisations pour faire des vides-greniers ou des marchés de Noël.

-Je vérifie la sécurité des installations temporaires (cirques, kermesse, les feux d'artifices ou les feux de la Saint Jean...)

-Je dois veiller à ce que les handicapés puissent avoir accès aux bâtiments publics.

-Je veille à ce que toutes les installations (électriques, gaz, chaudières, issues de secours...) soient conformes à la législation en les faisant contrôler par un organisme agréé.

-J'établi tous les ans le **compte administratif** état des comptes de la commune) et le **budget prévisionnel** pour l'année suivante

-« Je me demande bien où tu as appris à faire tout ça. Il y a une école ? »

Non il n'y a pas d'école de Maire, mais avec d'autres Maires Je participe souvent, plusieurs fois par semaine, le soir à **des réunions** au Conseil Général, à la Préfecture, à la Communauté de Commune, à la Perception Ces réunions ont lieu le soir car la plupart des Maires ont un métier.

Pendant la journée Je suis adjoint de direction dans une sorte d'hôpital qui accueille 160 malades mentaux adultes et j'y travaille depuis 1976.

-« Alors si j'ai bien compris chaque fois qu'il y a un problème les gens viennent te voir à la Mairie »

Oui et Non car la Mairie n'est ouverte qu'un jour par semaine mais mon téléphone portable est connu de tous les Castillonnais et ils peuvent m'appeler 24h/24h 7j/7j. Quand ils ont besoin de moi, ils m'appellent et on se donne rendez-vous le soir après mon travail ou le samedi ou le dimanche ou pendant mes vacances.

« Et comment tu fais pour faire les travaux ? j'ai vu qu'il n'y a pas d'employé communal »

Castillon-Massas est une toute petite commune et je ne reçois pas assez d'impôts pour payer un ouvrier communal, les seuls salariés de la commune sont une cantinière pour l'école, une femme de ménage pendant quelques heures pour l'école et une secrétaire 8 heures par semaine.

Tout l'entretien dont j'ai parlé plus haut est fait par mes conseillers et moi-même, nous réparons nos bâtiments quand c'est nécessaire, nous goudronnons une partie des routes, nous entretenons les chemins et les espaces verts, nous bâtissons s'il le faut etc....

Dans une commune comme Saint Lys où j'habite toutes ces tâches sont accomplies par des employés communaux parce que il y beaucoup de gens pour payer des impôts.

Pour m'aider dans toutes ces tâches et surtout m'aider à prendre les bonnes décisions je réuni tous les mois mes conseillers, je leur demande leur avis sur les problèmes en cours et souvent je leur donne du travail.

-« C'est bizarre comme métier : mais tu dois gagner plein de sous ! »

Pas vraiment tu sais, je pense même que j'en perds : Etre Maire rural comme moi n'est pas un métier, je passe environ 20 à 25 d'heures par semaine pendant 52 semaines par an au service de ma commune, je ne touche pas de salaire. Je perçois une indemnité de 400€ par mois qui couvre à peine

mes frais de déplacement car je me déplace avec ma voiture et tout est à ma charge. Pour gagner des sous en étant Maire il faut être Maire d'une grande ville avec beaucoup d'habitants.

Quant à mes Conseillers ils ne perçoivent rien, ils travaillent en bénévolat.

-« Et l'an prochain tu seras encore Maire papi ? »

Je ne sais pas encore Alexis, je n'ai pas pris de décision. Tu as vu qu'il y avait beaucoup de responsabilités et ça fait déjà 30 ans que je suis au Conseil Municipal. Il faut que j'en discute avec mes Conseillers.

-« Merci papi »

Bernard CARRERA

Maire de CASTILLON MASSAS